

INF'EAU 2019

Feuille d'information sur l'eau potable

SYNDICAT DES EAUX DE PONT AN ILIS

TERRITOIRE

Le service d'eau potable du Syndicat des eaux de PONT AN ILIS regroupe les communes de :
Bodilis, Lanhouarneau, Lanneuffret, Plougar, Plougourvest, Plounéventer, Saint-Derrien, Saint-Servais.

La population desservie est de **9173 habitants**

EXPLOITATION



Le service est confié par affermage à la **Société SUEZ** qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service

L'eau est distribuée à **3700 abonnés** (+1 % par rapport à 2018)

PRODUCTION

L'eau distribuée provient des importations du SMI de Landivisiau pour un volume de **459 960 m³**
(- 4,6 % par rapport à 2018)

DISTRIBUTION



Un réseau de **313,14 kms**

En 2018, les abonnés domestiques ont consommé **374 643 m³** (-4 % par rapport à 2018) soit en moyenne **112 litres** par habitant et par jour. **373 826 m³** ont été facturés, dont **49 561 m³** aux gros consommateurs (BAN Maison de retraite, exploitations agricoles...) soit 21,1% de moins qu'en 2018. (**7717 m³** n'ont pas fait l'objet de facturation pour cause de dégrèvements, de factures irrécouvrables etc.)

Par ailleurs un volume de **20 714 m³** a été exporté et vendu aux collectivités voisines, à savoir les communes de Plounevez-lochrist, Saint-Méen, Trémaouezan et le SIE de Plouzévédé

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purge du réseau, poteaux incendies, lavage du réservoir,...), **le rendement de réseau était de 87,5% en 2019** (87,1 % en 2018)

Le taux de renouvellement du réseau d'eau potable en 2019 est de **0,61 %** (0,72% en 2018)

QUALITE DE L'EAU



Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de **bonne qualité**.

La démarche de protection de la ressource est de **80 % en 2019**, identique à 2018.

PRIX (268,60 € pour 120 m³)



Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé

Au total un abonné domestique consommant 120 m³ payera **268,60 € TTC** sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2020 Soit en moyenne **2,24 €/m³**, + 1 % par rapport à 2019. (266,00 € TTC soit 2,22 €/m³ au 1^{er} janvier 2019)

Sur ce montant **51 %** reviennent à l'exploitant pour l'achat d'eau au SMI de Landivisiau l'entretien et le fonctionnement, **30 %** reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à **19 %**.

Informations diverses

- **Rendez-vous de la retraite**" Du 12 au 17 octobre, l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite organisent pour la première fois une édition commune des Rendez-vous de la retraite dans toute la France. La situation actuelle peut être source d'interrogations pour les actifs, qu'ils soient proches ou non de la retraite. En Bretagne, plus d'une centaine de conseillers des deux régimes s'associent pour proposer gratuitement plus de 3 200 rendez-vous physiques sur toute la semaine. Inscriptions depuis le site www.rdv-retraite.fr.

- **Comme chaque année, la MSA organise le concours** « Appel à Projets Jeunes : Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans. L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et concerner une thématique dans les domaines de la culture, la citoyenneté, l'économie sociale ou la solidarité. Elles sont détaillées dans le flyer ci-joint. Nous vous remercions de faire la publicité du concours APJ auprès des jeunes de votre commune par tout moyen à votre convenance et en fonction de vos possibilités (site internet, bulletins municipaux, revues locales). Les dossiers de candidature sont à adresser à la MSA d'Armorique pour le 18 décembre 2020.

- Tu es volontaire au service civique ?

Participe aux formations civiques et citoyennes pour partager ton expérience et t'interroger sur ton rôle en tant que volontaire, réfléchir sur des thématiques en lien avec l'éducation au territoire et à la citoyenneté, pour en savoir plus sur le fonctionnement des associations et des institutions, découvrir des techniques d'animation issue de l'éducation populaire

Le RESAM propose des formations civiques et citoyennes pour le deuxième semestre 2020 :

Formation civique et citoyenne « L'art pour tous », jeudi 12 et vendredi 13 novembre à Morlaix - avec Les Moyens du Bord

Formation civique et citoyenne « Mieux intégrer le handicap psychique », jeudi 3 et vendredi 4 décembre à Morlaix - avec Don Bosco

Andrea Lauro, Animateur Centre de Ressources

RESAM - Réseau d'Echanges et de Services aux Associations du pays de Morlaix

02 98 88 00 19 : formation@resam.net : www.resam.net

- **Octobre Rose** : Il est démontré en effet que ce dispositif permet dans la très grande majorité des cas de détecter la maladie à un stade débutant, améliorant ainsi grandement le pronostic tout en préservant la qualité de vie et la féminité. Centre de coordination Bretagne au 02.98.33.85.10



- **Détenteurs de porcs et de sangliers** : en raison de la peste porcine africaine, la déclaration est obligatoire dès un porc ou sanglier détenu, à faire auprès de l'EDE au 02.98.52.49.59.

- **Forum de l'emploi** Le CIRFA Marine de Brest organise conjointement avec la Base de l'Aéronavale de Lanvéoc. L'Île Longue et l'École Navale de Lanvéoc Poulmic, un forum de l'emploi le samedi 10 octobre 2020 de 10h00 à 16h00 dans la salle Nominoë de Crozon.



- **Comme chaque année, le Pays de Morlaix et les partenaires de l'emploi - formation du territoire** organisent les rencontres de l'emploi et de la formation. Cette année, pour la 6ème rencontre, la crise sanitaire a modifié l'organisation pour se transformer en 2 jours:

Le mardi 6 octobre à la MSAP de Landivisiau, 15h - 19h

Le jeudi 15 octobre à la MSAP de Saint Pol de Léon, 15h - 19h

Les objectifs de ces rencontres sont de faire se rencontrer l'offre et la demande dans une zone définie du territoire, favoriser l'emploi de proximité. C'est aussi mobiliser les demandeurs d'emploi à venir rencontrer les employeurs qui recrutent près de chez eux ou encore conseiller les demandeurs d'emploi ou les salariés en projet de reconversion professionnelle.

En raison de la situation sanitaire, nous proposons différents horaires d'arrivée (à partir de 15h, 16h, 17h ou 18h) afin d'équilibrer le flux des personnes intéressées. De ce fait, l'inscription est recommandée:

Au 02 98 68 67 60 pour les rencontres de l'emploi et de la formation du 6 octobre à la MSAP de Landivisiau

Au 02 98 69 10 44 pour les rencontres de l'emploi et de la formation du 15 octobre à la MSAP de Saint Pol de Léon

Pour plus d'information, consultez le site www.rencontres-emploi.bzh ou contactez nous au 02.98.62.39.57 ou par mail: marlene.guelou@paysdemorlaix.com

- **Communiqué d'Orange** : Elaguer pourquoi ?

Chaque année, la végétation gagne les lignes téléphoniques et met en dérangement des milliers d'utilisateurs. Orange a le souci constant d'amélioration de la qualité de son réseau télécom en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes. L'entretien des abords des réseaux de télécommunication est reconnu d'utilité publique. En cas de défaillance, Orange peut procéder à vos frais à l'élagage et en cas de dommage engagez votre responsabilité civile.

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations, aux abords des lignes téléphoniques. Cet entretien doit être réalisé à titre préventif. « Article L51 du Code des postes et des communications électroniques Article 1242 du Code civil »